

Paris, le 12 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UIMM réagit à l'annonce du plan « France 2030 »

« Nous saluons les mesures de soutien à l'investissement annoncées par le président de la République dans le cadre du plan « France 2030 ». Elles vont permettre d'accompagner les entreprises dans leur dynamique d'innovation, de modernisation, de transformation digitale et énergétique. Elles pourront également contribuer à faire émerger les industries de demain dans les domaines des transports, de l'énergie, de la santé ou encore de l'alimentation.

Nous serons néanmoins particulièrement vigilants à la transcription de ces annonces en actes : financement, calendrier réel, gouvernance ...

Nous regrettons par ailleurs que ce plan fasse totalement l'impasse sur la nécessaire restauration de la compétitivité de nos entreprises. Baisse des impôts de production, baisse des charges ou encore choc de simplification sont des leviers indispensables à court comme à long terme pour refaire de la France une grande puissance industrielle. Ils sont absents du discours du président de la République et cela revient à ignorer une grande partie des problèmes structurels de notre industrie.

En annonçant spécifiquement le lancement de projets SMR, le président de la République fait un premier pas vers un retour au développement de l'énergie nucléaire. Elle est cruciale pour la décarbonation de notre économie et l'indépendance énergétique du pays, à plus forte raison dans un contexte de tensions sur le marché de l'énergie. Pour autant, nous appelons l'exécutif à aller plus loin dans le soutien à la relance du nucléaire, sans lequel nous ne parviendrons pas à relever le défi de la transition énergétique.

Enfin, la reconstruction d'une industrie forte, moderne et d'excellence ne se fera pas sans les compétences. Les mesures annoncées par le Premier ministre puis par le président de la République vont dans le bon sens. Elles devront néanmoins être précisées. A cet égard nous réitérons nos attentes sur les dispositions favorisant la reconversion des salariés, notamment pour en garantir la simplicité de mise en œuvre pour les entreprises. » a réagi Éric Trappier, le Président de l'UIMM.

L'UIMM La Fabrique de L'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électricité et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de L'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



@uimm



lafabriquedelavenir



UIMM



UIMM La Fabrique de l'Avenir

Contact presse : Etienne Dubanchet / 06 62 70 09 43 / etienne.dubanchet@plead.fr